



UNION SPORTIVE WITTENHEIM BASKET

Siège social : Club-house salle Pierre de Coubertin, rue du Vercors à 68270 Wittenheim

Site : <http://uswbasket.fr>

Président :
Olivier PARMENTIER
5, rue des Aulnes
68500 ISSENHEIM
☎ 06 85 81 20 81
✉ olivierparmentier@orange.fr

Secrétaire - correspondant sportif :
Chantal MOULIN
7, rue des Tirailleurs
68100 MULHOUSE
☎ 06 60 46 69 39
✉ uswbasket.chantal@gmail.com



RENOUVELLEMENT de votre licence saison 2021/2022

avec application d'un **TARIF FIDELITE** tenant compte des interruptions COVID sur la saison 2020/21

- ➊ Nous faire parvenir une adresse mail valide / ou modifiée (via votre coach)
- ➋ Suivre le lien reçu par mail pour réaliser votre réinscription et se laisser guider une fois sur le site.
- ➌ Une fois votre pré-inscription via le site achevée, faire parvenir le règlement de la cotisation afin de la valider (par courrier à Mme Chantal MOULIN ou via votre coach ou celui de votre enfant)

Certificat médical / questionnaire saison (dispositions spéciales 2021-22) :

- pour les mineurs : plus de certificat médical requis, uniquement questionnaire à renseigner,
- pour les majeurs : certificat médical valable 3 ans... mais questionnaire à renseigner chaque année.

Catégories (masc./fém.)	Montant cotisation (dont coût licence et assurance <u>option A...</u>)
Seniors – Juniors U20	90 € au lieu de 140 €
Cadettes U18 (2004/5/6) - Cadets U17 (2005/6) - Minimes U15 (2007/8)	80 € au lieu de 120 €
Benjamins U13 (2009/10) – Poussins U11 (2011/12)	70 € au lieu de 100 €
Minis U9 (2013/14) - Babys U7 (2015 et après)	50 € au lieu de 80 €
Non joueur (dirigeant ou officiel) – Encadrants (coachs, arbitres ou OTM officiels...)	50 € au lieu de 80 €

*minoration de 10 € pour le 2^{ème} enfant et de 20 € à partir du 3^{ème}...

La licence ne sera validée qu'après réception de la cotisation. Pas d'encaissement avant le 15 août 2021.

- possibilité de scinder le montant en 2 ou 3 chèques (indiquer au dos le nom du licencié et les dates d'encaissement)
- chèques vacances (ANCV) acceptés ou aides comités d'entreprise (CE)

	Si vous êtes éligible à cette aide financière (c'est notamment le cas si vous touchez l'allocation de rentrée scolaire - ARS), vous recevrez un courrier de la CAF en août 2021. Vous pourrez alors le présenter au club sportif pour obtenir un REMBOURSEMENT de 50 € sur les frais d'inscription de votre enfant.
--	--

NOUVEAUTE saison 2021/22 pour favoriser la (re)prise de licence sportive : le PASS'SPORT

Sportivement,

Le Président, Olivier PARMENTIER

NB : si pour une raison ou une autre vous ne pouvez/souhaitez pas renouveler votre licence, merci de nous en informer